

PROJET ÉOLIEN DU MIREBALAIS

ÉDITO



Chers lecteurs,

Le dernier atelier de concertation du 8 mars dernier à Thurageau s'est révélé être une nouvelle fois un lieu d'échange privilégié. Ce moment nous a permis d'échanger sur différents aspects du projet éolien du Mirebalais, en particulier sur les évolutions de la zone d'études et les retombées locales potentielles.

Dans le cadre de l'étude paysagère, cet atelier a aussi permis aux participants de déterminer sur une carte différents points de vue de photomontages. Ainsi NORDEX France pourra sélectionner certaines propositions pour les futurs photomontages qui vous permettront de voir à quoi ressembleront les éoliennes dans votre paysage, sous différents angles.

Toujours dans un esprit de co-construction, NORDEX France organisera une visite de parc éolien au mois d'avril afin de vous rendre compte de son fonctionnement. Nous vous attendons nombreux !

Bonne lecture et à bientôt !

Adrien LOISELET – Chef de projet NORDEX France

LA VISITE DU PARC DE LA JACTERIE

Afin de pouvoir expérimenter la proximité avec les éoliennes et avoir le retour d'expérience d'une commune ayant accueilli un parc éolien, NORDEX France organise une visite du parc éolien de la Jacterie (Maine-et-Loire).

En présence d'un technicien de maintenance, d'un élu et d'un chef de projet NORDEX, ce nouveau rendez-vous de la démarche de concertation sera aussi l'occasion de poser toutes vos questions sur les aspects techniques et réglementaires concernant l'exploitation et l'implantation d'un parc éolien.

Cette visite se tiendra le samedi 14 avril 2017 entre 09h et 14h30 (temps de transport inclus) Visite gratuite

Pour vous inscrire et avoir plus d'informations :

Rendez-vous sur www.projeteolien-mirebalais.alterconcerto.fr

Rubrique « S'inscrire aux rendez-vous de la concertation »

Ou contactez-nous au 06 27 27 09 14

LE PROJET ÉOLIEN

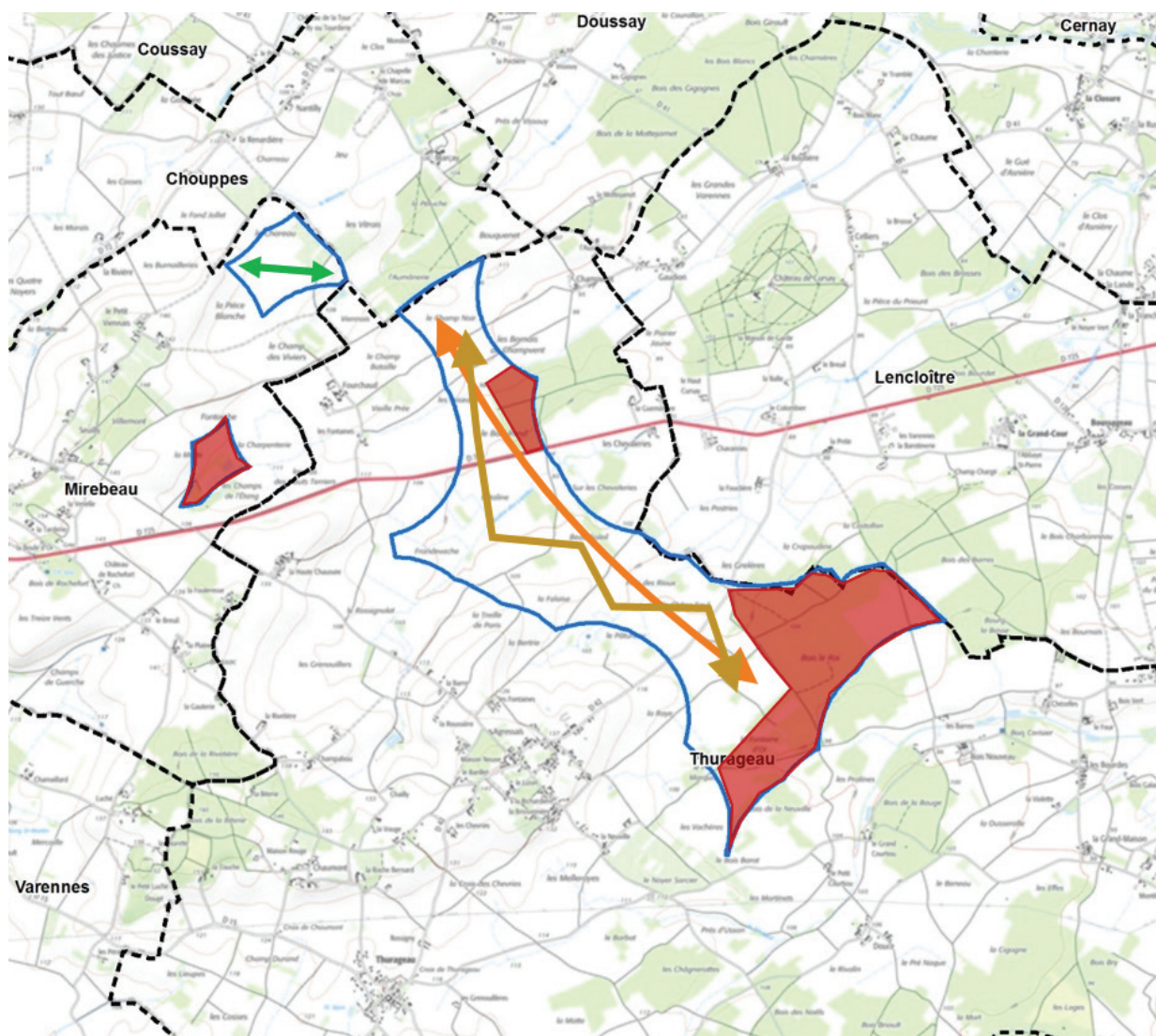
POINT SUR LES ÉTUDES

Dans le cadre du projet éolien de Mirebeau et Thurageau, différentes études sont menées (paysage, biodiversité, acoustique, anémométrique, ...) afin de connaître la faisabilité d'un tel projet. Ainsi, les études du volet biodiversité ont commencé en janvier 2017 et se poursuivent jusqu'à la fin juillet 2018, celles du volet acoustique de fin mars à fin juillet 2018, et celles du paysage de mi-février à fin juillet 2018. Les mois d'août et de septembre permettront ainsi de finaliser le dossier avec les résultats définitifs des études.

Lors de l'atelier de concertation n°4, les premiers résultats des études sur la biodiversité, pilotées par le bureau d'études CERA Environnement, ont été présentés et ont mis en évidence les points suivants :

- Des habitats à préserver : ourlets thermophiles (pelouses de lisières), prairies, bandes enherbées, zones boisées, réseau hydrographique, vignes.
- Une forte biodiversité avicole avec 96 espèces recensées.
- La présence de chiroptères (chauve-souris), surtout à proximité des zones boisées. NORDEX exclut donc l'implantation d'éoliennes à moins de 50m des zones boisées.

De plus, NORDEX France a choisi d'exclure de la zone d'étude les espaces présentant un fort intérêt écologique (zone forestière, zones humides, ...). Ainsi, la carte représentant cette zone d'étude a été retravaillée, avec les zones exclues apparaissant en rouge.



Sources: IGN, NORDEX France



LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

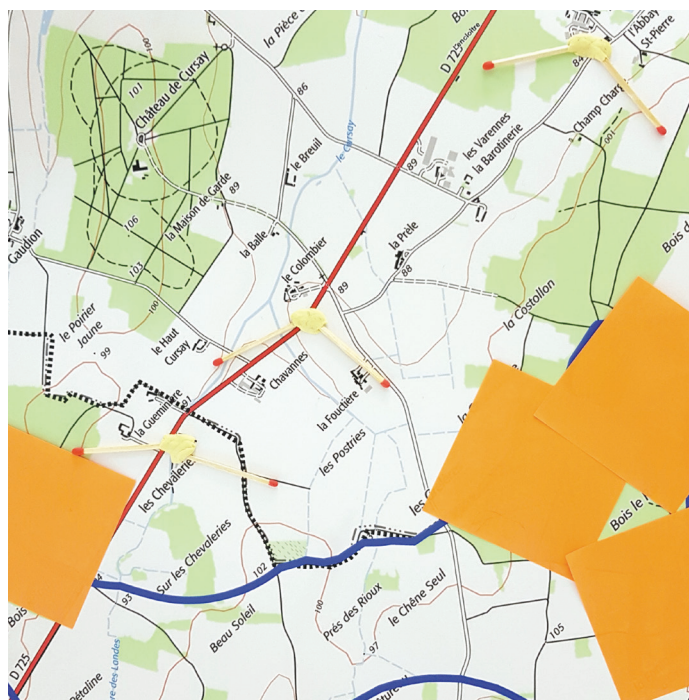
RETOUR SUR LE DERNIER ATELIER DE CONCERTATION DE MARS



Ce jeudi 8 mars 2018 s'est tenu le 4^{ème} atelier de concertation autour du projet éolien de Mirebeau et Thurageau. Lors de cet atelier, Adrien LOISELET (chef de projet chez NORDEX France) a présenté les premières orientations d'implantation du projet, en fonction des contraintes territoriales et techniques.



Dans la perspective des études paysagères en cours, NORDEX France a souhaité associer le territoire à celles-ci en invitant les participants de l'atelier à sélectionner quelques points de vue pour les futurs photomontages. Ces propositions seront ensuite étudiées par NORDEX France en vue de leur éventuel ajout à l'étude paysagère.



**VOUS SOUHAITEZ COMPLÉTER CES PREMIÈRES PROPOSITIONS
OU EN FAIRE D'AUTRES ?**

Une seule adresse : www.projeteolien-mirebalais.alterconcerto.fr,
onglet "Je participe" !



L'EMPLOI ET L'ÉOLIEN

En parallèle du travail consacré aux photomontages, **Adrien LOISELET** a présenté lors de l'atelier les retombées économiques locales que peuvent générer un parc éolien, en particulier en termes d'emplois.

France Énergie Éolienne (FEE), le principal syndicat interprofessionnel de la filière éolienne, évalue cette dernière comme créatrice d'emplois. Après études, FEE affirme par exemple que l'émergence de l'énergie éolienne a permis de créer l'équivalent de 4 emplois par jour en 2016 et ainsi dépasser les 15 000 emplois en France.

Situés localement pour la plupart, les emplois liés à l'éolien couvrent une grande diversité de métiers dans la phase de construction : terrassement, fourniture de béton, raccordement au réseau public, voiries et réseaux divers mais également dans la phase d'exploitation : réparation et maintenance, fournitures et installations de pièces spécifiques.



Pour ce faire, des entreprises locales (TPE, PME, ETI) se développent dans les territoires en créant des emplois durables. Aujourd'hui, des industriels profitent même de la filière éolienne pour se reconvertir.

NOS ÉCHANGES SUR L'ÉOLIEN ET L'EMPLOI LOCAL

Question : « Combien d'emplois sont créés lors de la phase d'exploitation ? »

Réponse de NORDEX France : Pendant la phase d'exploitation, il y a environ 2 postes de techniciens de maintenance créés par éolienne. À noter que si cette phase crée moins d'emplois, ce sont des emplois pérennes et implantés localement sur le territoire. Des postes de gestion commerciale et administrative du parc sont également créés.

Question : « Avec quels bureaux d'études locaux travaillez-vous ? »

Réponse de NORDEX France : Nous travaillons avec le bureau d'études en environnement NCA, basé à Neuville-de-Poitou, pour réaliser la partie étude d'impact pour le projet éolien du Mirebalais.

Question : « Combien d'éoliennes sont en fonctionnement sur le département de la Vienne ? »

Réponse de NORDEX France : Au 31 décembre 2017, 21 parcs étaient en service sur le département de la Vienne. Cela représente une puissance totale de 196 MW.



CONTACT

POUR POSER VOS QUESTIONS
ET RETROUVER TOUTE L'ACTUALITÉ
DU PROJET ÉOLIEN DU MIREBALAIS,
CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME
PARTICIPATIVE DU PROJET :
**[WWW.PROJETEOLIEN-MIREBALAIS.
ALTERCONCERTO.FR](http://WWW.PROJETEOLIEN-MIREBALAIS.ALTERCONCERTO.FR)**

Adrien LOISELET

Chef de projet NORDEX France
ALoiselet@nordex-online.com

